



15^{ème} SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPTE - RENDU

(Projet)

DOC/CA/16.1

Abidjan, le 27 décembre 2006

(Adopté lors de la^{ème} séance du Conseil d'Administration du 2007)

Investir pour le futur - Anticiper - Innover

1. La 15^{ème} séance du Conseil d'Administration s'est tenue le mercredi 27 décembre 2006 à la salle de réunions du 23^{ème} étage de la Caisse de Stabilisation au Plateau de 9 heures 30 à 13 heures, sous la Présidence du Monsieur **BEHI BENOIT, Président du FIRCA**.
2. 30 Administrateurs participent à la séance et 3 sont représentés par un mandat. La liste de présence figure en annexe1, ainsi que les mandats des Administrateurs régulièrement représentés.
3. Monsieur **COULIBALY Sangafowa, Commissaire du Gouvernement** prend part à la séance.
4. Monsieur **ANGNIMAN Ackah Pierre**, Directeur Exécutif participe à la réunion du Conseil d'Administration et en assure le secrétariat de séance. Trois Directeurs de Départements ont également assisté partiellement aux travaux du Conseil, sur les sujets touchant les points 3 et 4 de l'ordre du jour.
5. Le **Président du Conseil** adresse ses salutations aux Administrateurs et les remercie pour leur présence. Il vérifie le quorum qui est atteint avec la présence ou la représentation de 33 Administrateurs sur un total de trente quatre (34), soit 97% et déclare que le Conseil peut valablement délibérer.
6. L'ordre du jour adopté, après de légers amendements, est le suivant :
 1. **Lecture et adoption du procès-verbal de la 14^{ème} séance du Conseil (Doc/CA/15.1)**
 2. **Présentation et adoption de l'organigramme réaménagé de la Direction Exécutive (Doc/CA/15.2)**
 3. **Présentation et adoption du Projet de PAA 2007 (Doc/CA/15.3)**
 4. **Présentation et adoption du Projet de budget 2007 (Doc /CA/15.4)**
 5. **Divers**
 - 5.1. Dossier "Construction du Siège du FIRCA"
 - 5.2. Composition du Bureau du Conseil.

Point I : LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA 14^{EME} SEANCE DU CONSEIL DU 18 JUILLET 2006

7. Le procès-verbal de la 14^{ème} séance du Conseil d'Administration est adopté, sans amendements, à l'unanimité des Administrateurs présents ou représentés.

Point II : PRESENTATION ET ADOPTION DE L'ORGANIGRAMME REAMENAGE DE LA DIRECTION EXECUTIVE

8. Le **Directeur Exécutif** présente un résumé des constats effectués dans le cadre de la mise en œuvre de l'organigramme de la Direction Exécutive adopté le 15 avril 2004 par le Conseil et des nouvelles propositions pour son réaménagement.

Les constats portent notamment sur :

- le surcroît de travail au Département Suivi des Programmes (DSP)

- le sous emploi au Département Etudes et Développement (DED)
- le sous effectif au Département Administration, Finances et Comptabilité (DAFC)
- la mauvaise connaissance de la structure, d'une part, par les filières dont elle est censée assurer la promotion, d'autre part, par les institutions nationales et les partenaires au développement appelés à assurer le financement dont elle a besoin.

Les propositions visent à :

- alléger la charge du travail au Département Suivi des Programmes par la transformation et la scission de ce Département en deux :
 - **Département Cultures Pérennes et Diversification (DCPD)**
 - **Département Cultures Annuelles et Ressources Animales (DCARA)**
- supprimer le Département Etudes et Développement et par voie de conséquences :
 - le transfert des activités (i) Planification Programmation Evaluation et (ii) Statistiques et Documentation au Conseiller Recherche et Prospective (anciennement Conseiller Recherche et Renforcement des Capacités)
 - le transfert des activités relatives aux études aux deux nouveaux Départements créés
 - le rattachement du poste Responsable Informatique au Directeur Exécutif
- renforcer l'effectif du Département Administration, Finances et Comptabilité par la création d'un poste d'**Assistant Recouvrement** et d'un poste de **Planton**
- supprimer le poste de Responsable Affaires Juridiques et du Contentieux dont la mission est achevée et pourra se poursuivre par une assistance extérieure
- assurer une meilleure connaissance de la structure par la création d'un poste de **Responsable Communication** rattaché au Directeur Exécutif.

Le plan d'effectifs après le réaménagement technique comporte 37 agents, inférieur au nombre prévisionnel de 42 agents adopté par le Conseil d'Administration du 15 avril 2004, dont 23 cadres (62 %), 5 agents de maîtrise (14 %) et 9 employés (24 %).

Les préoccupations des Administrateurs ont porté sur (i) l'intérêt et l'utilité du réaménagement proposé, (ii) la création du poste de responsable de la Communication, (iii) la situation du personnel rattaché au président du Conseil, (iv) la suppression du poste de juriste et (v) le rattachement hiérarchique du Responsable de l'Audit Interne et du Contrôle de Gestion.

Après débats et vote, le Conseil d'Administration adopte par 26 voix pour, 4 voix contre et 0 abstention, la résolution portant réaménagement technique de l'organigramme de la Direction Exécutive du FIRCA.

Point III & Point IV : PRESENTATION ET ADOPTION DU PROJET DE PAA ET DE BUDGET 2007

- 9. Le Directeur Exécutif** introduit la présentation du projet de PAA 2007 et du budget y afférent, en évoquant le contexte général de la Nation, caractérisé par (i) la baisse drastique des recettes de l'Etat, (ii) la nécessité de faire face à des dépenses incompressibles de sortie de crise pour le désarmement, la démobilisation et la réinser-

tion des ex - combattants, (iii) la reconstruction nationale et le rééquipement du pays, (iv) le redéploiement de l'administration.

Il présente ensuite sommairement, en premier lieu, l'exécution du Programme d'Actions 2006, en rappelant que le bilan technique 2006 fera l'objet d'une analyse détaillée en mars 2007.

Il indique que 80 projets sont retenus pour les filières en 2007, avec les axes forts suivants :

- ✓ L'amélioration variétale et la multiplication de variétés adaptées et plus performantes
- ✓ L'amélioration d'itinéraires techniques régionalisés
- ✓ La lutte contre les maladies des plantes et des animaux
- ✓ La mise en place de dispositifs de veille contre les menaces
- ✓ Le renforcement du conseil technique par l'extension au plan national des expériences réussies au plan de la production et de la qualité des produits marchands
- ✓ Le renforcement des capacités organisationnelles des groupements de producteurs par la formation, la mise en place de plan de développement et l'appui aux interprofessions existantes
- ✓ La conduite de diverses études pour l'amélioration de l'environnement des filières.

Il insiste particulièrement sur les activités prévues pour chaque filière cotisante ou non, en précisant qu'elles bénéficieront toutes d'un projet pour l'exercice 2007, si les ressources sont disponibles, à raison de :

- 33 projets de recherche appliquée
- 12 projets de conseil agricole
- 6 projets de formation
- 14 projets de renforcement des capacités des OPA
- et 15 études sur l'environnement des filières.

10. Après la présentation du projet de PAA 2007, **le Directeur Exécutif** présente le budget 2007 du FIRCA, estimé à **12.322.595.000 FCFA**, soit une hausse de 61% par rapport à l'année 2006. Ce budget se répartit comme suit :

- Financement des programmes : **11.013.500.000 FCFA** soit (89 %) du budget ;
- Administration du FIRCA : **1.309.095.000 FCFA** (11%).

Les ressources destinées au financement du budget 2007 sont constituées par :

- Les cotisations professionnelles, pour 11.642.595.000 FCFA (94 %)
- Et les subventions de l'Etat, pour 680.000.000 FCFA (6 %).

La répartition du budget des programmes est de :

- 24 % pour la Recherche appliquée
- 42 % pour le Conseil –vulgarisation
- 3 % pour la Formation aux métiers
- 28 % pour le Renforcement des Capacités des OPA
- 4 % pour les Etudes.

Les sources de financement du budget des programmes sont de :

- 6.300.896.000 FCFA (57,2%) pour la Filière Café – cacao

- 4.412.604 .000 FCFA (40,0%) pour les autres Filières cotisantes
- 300.000.000 FCFA (2,7%) pour la subvention de l'Etat.

En ce qui concerne l'administration du FIRCA, la répartition du budget est de :

- 112.940.000 FCFA (8,6%) pour les investissements
- 1.196.155.000 FCFA (91, 4%) pour le fonctionnement

Les sources de financement des charges d'administration sont :

- 380.000.000 FCFA (29 %) pour les subventions de l'Etat
- 688.127.000 FCFA (52,6 %) pour la Filière Café –Cacao, à raison de 0,5 Fcfa /Kilogramme de cacao et de café
- 240.968.000 FCFA (18,4 %) pour les autres filières cotisantes.

11. Les Administrateurs ont exprimé des préoccupations et fait des suggestions qui ont porté sur les points saillants suivants :

- le caractère cumulatif ou non des dépenses effectuées en 2006 et prévues en 2007 pour l'acquisition et l'aménagement du terrain pour le siège
- le mode de calcul des prévisions de cotisations et la faiblesse des données pour le palmier à huile
- les détails des coûts des études prévues pour 440 millions FCA
- la nécessité d'éviter que la présence des Services des Impôts dans le recouvrement des cotisations ne donne pas prétexte pour des redressements et des pénalités intempestifs
- l'attention à accorder à la cotisation des Filières Bois et Pêche & Aquaculture, en utilisant des voies différentes de mobilisation des ressources (accords de pêches notamment)
- la priorité à accorder aux projets de formation des producteurs et de promotion des OPA au niveau des élevages non conventionnels, en lieu et place des projets de recherche appliquée.

12. Après débats et vote, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité la résolution portant approbation du programme d'actions et du budget pour l'exercice 2007.

V. DIVERS

5.1. Dossier "Construction du Siège du FIRCA"

13. Le Conseil d'Administration valide le projet de construction d'un Siège pour le FIRCA, inscrit au Plan Stratégique d'Actions 2006 – 2008 de la Direction Exécutive, et approuvé par la résolution n°23/CA/2005 du 28 décembre 2006.

Le futur siège du FIRCA représentera la première maison de tous les producteurs agricoles de Côte d'Ivoire, construite à leur initiative propre ; il revêt une haute charge symbolique pour les producteurs et leurs organisations professionnelles.

A cet effet, un terrain d'une superficie de 2.000 m², situé à Cocody les Deux Plateaux 7^{ème} Tranche, a été identifié et acquis pour cette opération pour un coût d'acquisition de 65 millions de FCFA sur le budget 2006.

Pour la mise en œuvre du projet, le Conseil d'Administration décide de :

1. Créer en son sein un Comité de Pilotage de 5 membres, chargé de superviser le "Projet Construction du Siège du FIRCA"
2. Créer un Secrétariat Technique de ce Comité de Pilotage, présidé par le Directeur Exécutif, chargé de préparer les dossiers techniques à soumettre à l'approbation du Comité de Pilotage
3. Lancer dès maintenant la recherche de financements auprès des filières, de l'Etat et des partenaires au développement pour la construction du Siège du FIRCA.

Après débats et vote, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité la résolution portant mise en œuvre du projet de construction du siège du FIRCA.

5.2. Composition du Bureau du Conseil

14. Le Président du Conseil informe les Administrateurs de la nouvelle composition du Bureau du Conseil et des Bureaux de Commission :

- | | | |
|---|----------------------|------------------|
| - Président du Conseil | BEHI Benoît | |
| - 1 ^{er} Vice Président | N'GOAN Aka Mathias | |
| - 2 ^{ème} Vice Président | LOHOUES Esso Vincent | |
| - 3 ^{ème} Vice Président | KOUADIO FRI | |
| - Vice Président de la Commission des Programmes | | AMICHIA Niamkey |
| - Vice Président de la Commission des Ressources Financières | | DOH Kouakou R. |
| - Vice Président de la Commission des Concertations et des Arbitrages | | DEMBELE Yacouba. |

CLOTURE

15. Le Président du Conseil remercie les Administrateurs pour le travail accompli en 2006. Il remercie particulièrement le Commissaire du Gouvernement pour sa contribution efficace et avisée aux travaux du Conseil, félicite et remercie le Directeur Exécutif et ses collaborateurs pour l'effort et la qualité des travaux dans un environnement socio politique particulièrement difficile en 2006.

Enfin, il souhaite à tous et à toutes une bonne fin d'année 2006 et une bonne et heureuse année 2007, lève la séance à 13 heures et invite les participants à un cocktail sur place.

Fait à Abidjan, le 27 décembre 2006

Le Secrétaire de séance

**Le Président du Conseil
d'Administration**

Dr ANGNIMAN Ackah Pierre

Mr. BEHI Douei Benoît